



Ecole de conduite Jacquot Auto-Moto
21, rue du général de gaulle
10100 Romilly sur seine

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé, vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat de formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant qui vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable. Vous allez apprendre à manipuler un véhicule, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites.

Parcours théorique

Une formation théorique est obligatoire afin d'obtenir l'ETG si votre dernière catégorie de permis a été obtenue il y a plus de 5 ans. Des cours thématiques spécifiques aux deux roues sont proposés dans les locaux de l'école de conduite durant un cours de formation hors circulation ou bien sur le lieu de l'apprentissage hors circulation.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, ou avec un enseignant (vérifier les heures de présences de l'enseignant auprès du secrétariat), soit sur Internet.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant ou après la phase théorique.

Pendant la phase pratique, se décompose en 2 phases distinctes : la phase dite « hors circulation » et la phase en circulation. Il vous faudra obtenir l'examen théorique général (si vous êtes dans l'obligation de la repasser) et l'examen hors circulation pour pouvoir accéder à la formation en circulation. Si votre niveau le permet, vous pourrez être à emmener les motos sur le lieu d'entraînement hors circulation par la route. Si tel n'est pas le cas, le moniteur emmènera le véhicule ou prendra une remorque afin de préserver la sécurité. Des exercices vous seront proposés durant votre formation afin de vous amener progressivement au niveau exigé pour l'examen hors circulation ainsi que la maîtrise des techniques essentielles au pilotage d'une motocyclette. Pour la partie en circulation, vous serez amené à circuler principalement en séance individuelle :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur voies rapide (type rocade) ;

- la nuit (si le cas se présente : par exemple un candidat qui pratique ses séances de formation en été, ne pourra pas être formé en pratique sur cette compétence)
- Sur des parcours comportant des sections sinueuses.
- Des arrêts et départ sur les emplacements prévus
- des situations nécessitant la mise en œuvre de démarrage en déclivité positive ou négative

A votre demande vous pourrez participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé dans le véhicule accompagnateur, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.